

Communiqué de presse du Maire de Chirongui

Dans le droit fil de l'histoire, le combat pacifique de nos mamans illustre l'engagement d'une population à faire garantir la sécurité d'un territoire. Mayotte, à travers elles, en appelle à plus d'Etat pour que nous puissions relever la tête face à notre voisin et affirmer que la France protège ses enfants.

Pourtant, ne nous trompons pas de combat, en durcissant nos positions, c'est nous-mêmes que nous pénalisons. Ce blocage du bureau des étrangers, en dépit du droit international, a pu avoir comme conséquence de contraindre des demandeurs d'asile à rester sur le territoire, alors qu'ils souhaitent le quitter, ce blocage a empêché le traitement de reconduites à la frontière pour des personnes sous récépissé, ce blocage a empêché la mobilisation des forces de l'ordre sur des actions de lutte contre l'immigration clandestine, ce blocage nuit aux efforts de restauration de l'attractivité de notre île.

Si la position de nos mamans est légitime, la voie du dialogue et de la concertation est la seule possible, d'autant plus dans un contexte où Mayotte est enfin entendue. Depuis quelques mois, il faut reconnaître à l'Etat et à nos parlementaires de prendre en compte et de défendre nos spécificités. La dérogation du droit du sol proposée par le Sénateur Thani, Vice-Président du Sénat, en est un symbole fort.

Reconnaissons également à l'Etat local d'avoir pris à bras le corps la problématique migratoire. Dans quel département un sous-préfet est dédié à cette question ? Dans quel département les effectifs des forces de l'ordre ont été renforcés aussi vite avec déjà plus de 40 gendarmes supplémentaires depuis 2017, des projets de création de brigades à Koungou et Dembeni ? Récemment un dispositif dédié, le GELIC, a été créé pour lutter efficacement contre le travail illégal et les marchands de sommeil, les moyens nautiques se modernisent (intercepteurs, radars) et seront renforcés dès novembre par deux nouveaux intercepteurs.

Ne mordons pas une main qui nous est tendue et coupons court aux rumeurs. Des reconduites ont d'ores et déjà eu lieu, le Préfet s'est engagé à ce qu'aucun nouvel arrivant ne soit régularisé, il a affirmé qu'il ne laisserait plus d'attroupements se former devant la Préfecture en organisant un système de convocations dans le cadre d'une ouverture partielle du service pour les cas prioritaires.

En déstabilisant notre Etat dans ce contexte de négociation musclée avec un gouvernement comorien de moins en moins légitime, nous risquons de fragiliser d'autant notre propre cohésion nationale et nous décrédisons le combat dont nous héritons de nos mères. Nous devons faire front commun avec l'Etat et faire notre part dans la lutte contre l'immigration clandestine. Je reste persuadée que c'est en avançant ensemble que nous parviendrons à faire primer les intérêts de notre île.

Hanima IBRAHIMA JOUWAOU

